

## 12/10/2010 – question à MH Delouis

### Réponses à l'intention du CA

#### 1. pourquoi avoir interdit certains vêtements ?

- tee-shirts : parce que le tee-shirt se prête à une tenue particulièrement débraillée, qu'il est souvent couvert d'inscriptions qui peuvent être d'un goût douteux, et qu'il est difficile au quotidien de faire la part des choses entre tee-shirt simple ou déplacé. Le polo est tout à fait accepté.
- chaussures en toile : la limite entre chaussures de toile avachies et chaussures de couleur en bon état est parfois ténue. Une chaussure de cuir est meilleure pour les pieds et évite la plupart du temps les chaussures sans tenue. Chaussures de ville en toile en bon état seront tolérées aux beaux jours.
- sweats à capuche : interdits car connotation marquée. Les vêtements d'extérieur à capuche sont acceptés dans la cour, mais pas de capuche dans les couloirs.

#### 2. pourquoi ne plus autoriser les absences exceptionnelles à la cantine ?

Ca doit être très exceptionnel. L'an dernier, il y a eu jusqu'à 100 absences exceptionnelles par jour. Ces absences exceptionnelles ne seront autorisées que vraiment exceptionnelles et motivées.

#### 3. comment est constitué le BDE ?

Il n'y a pas de BDE, mais un Conseil de Vie Lycéenne, constitué par volontariat et cooptation. M. d'Abzac passe dans les classes pour demander des volontaires.

#### 4. effectifs de seconde.

Les effectifs des classes de seconde vont de 29 à 36. Globalement, on manque de place dans l'enseignement catholique : ailleurs, on voit des classes de seconde à plus de 40 élèves. La disparité des effectifs entre les classes est liée aux questions de langues et d'options.